

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de ladite municipalité tenue le mardi 18 août 2020 sur les 20h07 au centre municipal situé au 629, rue des Loisirs, conformément au décret du gouvernement numéro 689-2020 du 25 juin 2020 tout en respectant les consignes sanitaires ainsi que la distanciation sociale de 2 mètres.

À laquelle séance sont présents :

Mesdames les conseillères : Francine Brasseur
Francine Tremblay

Messieurs les conseillers : Serge Chabot
Alain Clément
Simon Dufault
Gilbert Grenier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Marc Ménard.

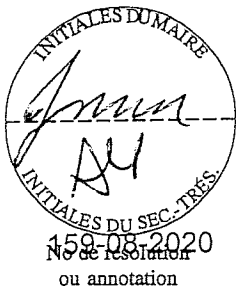
Assiste également à la séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Annik Martin.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire déclare la séance du conseil ouverte.

Lecture de l'avis de convocation

La directrice générale et secrétaire-trésorière donne lecture de l'avis de convocation signifié à tous les membres du conseil municipal, tel que requis.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Avis de convocation - renonciation

Attendu que tous les membres du conseil sont présents et qu'ils renoncent à leur avis de convocation;

Attendu que ceux-ci souhaitent ajouter un point à traiter lors de la présente séance;

En Conséquence, il est proposé par madame Francine Tremblay,

Et résolu de modifier l'ordre du jour de la présente séance tel que mentionné ci-bas :

Ordre du jour

- 1,0 Ouverture de la séance et lecture de l'avis de convocation
- 2,0 Avis de convocation - Renonciation
- 3,0 Résolution concernant l'embauche de Madame Josée Paradis
- 4,0 Résolution concernant la fin de mandat de Madame Lucie Riopel
- 5,0 Résolution concernant la résiliation du contrat de travail d'Annik Martin
- 6,0 Résolution concernant l'embauche de Madame Heidi Bédard – D.G.
- 7,0 Période de questions
- 8,0 Clôture de la séance

Adopté à l'unanimité

160-08-2020

Secrétaire comptable – Nomination

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'une personne au poste de secrétaire comptable;

Attendu que le Conseil municipal a procédé à des entrevues et a sélectionné Madame Josée Paradis pour occuper ce poste;

Attendu que l'entrée en fonction de Mme Paradis est prévue le 8 septembre 2020 à raison de 4 jours par semaine totalisant 32 heures;

Attendu qu'une période de formation et de transition est nécessaire;

Attendu que Madame Paradis souhaite faire une arrivée progressive à 3 jours par semaine;

En conséquence, il est proposé par Francine Brasseur

Et résolu que :

- le Conseil municipal procède à la nomination de Madame Josée Paradis au poste de secrétaire comptable à raison de 4 jours par semaine pour un total de 32 heures;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

- le Conseil municipal accepte la demande d'entrée en poste progressive à 3 jours (24 heures) par semaine pour une durée indéterminée de quelques mois;
- le salaire horaire de Madame Paradis sera de 25 \$;
- madame Paradis bénéficiera de 4 semaines de vacances par année. Le moment prévu pour les vacances est au choix de la secrétaire comptable après entente avec la directrice générale ou avec le Conseil municipal. En aucun cas, les vacances ne pourront être prises au même moment que la directrice générale à moins d'entente avec l'employeur.
- l'entrée en fonction sera le 8 septembre 2020;
- Madame Paradis sera en probation pour une période de 6 mois à compter de son entrée en poste.

Adopté à l'unanimité des conseillers

161-08-2020

Technicienne comptable par intérim – fin de mandat

Attendu que le Conseil municipal a entériné le 14 avril dernier la nomination de Madame Lucie Riopel au poste de technicienne comptable par intérim, le temps que ledit conseil puisse combler le poste de façon permanente;

Attendu que la Municipalité a procédé à la nomination d'une personne pour occuper le poste de secrétaire comptable de façon permanente;

Attendu qu'il y a lieu de conserver les services de Madame Riopel pour effectuer la formation et assurer la transition, à raison de 3 jours par semaine et ce pour une période de 3 semaines après l'entrée en poste de la nouvelle secrétaire comptable;

Attendu qu'après cette période les services de Madame Lucie Riopel ne seront plus requis;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Dufault

Et résolu que le mandat de Madame Riopel se termine 3 semaines après l'entrée en poste de la nouvelle secrétaire comptable.

Il est également résolu que copie de la présente résolution soit transmise à Madame Riopel.

Adopté à l'unanimité des conseillers

162-08-2020

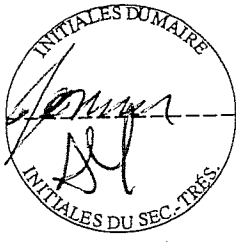
Directrice générale et secrétaire-trésorière – Résiliation du contrat de travail

Attendu que le Conseil municipal a procédé le 10 février 2020 selon la résolution 027-02-2020 à la nomination de Madame Annik Martin au poste d'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière avec une entrée en poste le 24 février suivant;

Attendu que le mandat du directeur général par intérim a pris fin le 9 juin dernier alors que celui de Madame Martin au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière a débuté ce même jour;

Attendu que le Conseil municipal réalise depuis, qu'il est difficile pour une personne d'occuper ce poste si elle ne vient pas du monde municipal;

Attendu qu'une opportunité s'est offert à la municipalité en recevant une candidature d'une personne d'expérience à ce poste;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Attendu que le Conseil municipal souhaite donc procéder à la nomination de cette personne et ainsi mettre fin au contrat de Madame Martin;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier,

Et résolu de mettre fin au contrat d'embauche de Madame Annik Martin pour le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière dès le 19 août 2020.

Il est également résolu que Madame Martin occupe dès le 19 août 2020 le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim pour une période se terminant 3 semaines après l'entrée en poste de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière et ce, aux mêmes conditions salariales qu'antérieurement.

De plus, même si aucune indemnité n'est payable selon l'article 3,4 du contrat d'embauche, le Conseil municipal considère avoir accordé 8 jours (64 heures) de vacances. À ce jour, 57,25 heures ont déjà été versées à Mme Martin, la municipalité consent donc à verser une balance de 6,75 heures.

De plus, même si aucune indemnité n'est payable selon l'article 3,4 du contrat d'embauche, le Conseil municipal consent à verser l'indemnité de 4 % payable selon la CNESST.

Finalement, en vertu de l'article 4,8 du contrat d'embauche, le Conseil municipal consent à verser 50 % de la contribution maximale autorisée dans le régime de retraite personnel de Mme Martin, soit 500 \$.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à Madame Martin à titre de préavis;

Adopté à l'unanimité

163-08-2020

Directrice générale et secrétaire-trésorière - nomination

Attendu que le Conseil municipal a résilié le contrat d'embauche de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'une personne avec expérience dans le domaine municipal au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière;

Attendu que le Conseil municipal est d'opinion que Madame Heidi Bédard possède les compétences et l'expertise nécessaires pour occuper ces fonctions;

Attendu que le conseil municipal souhaite ainsi procéder à sa nomination pour occuper le poste;

Attendue que l'entrée en fonction de Mme Bédard est prévue le 8 septembre 2020;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Chabot



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Et résolu de procéder à la nomination de Madame Heidi Bédard au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière et lui confère les droits et les pouvoirs convenus pour exercer l'ensemble de ces fonctions à partir de son entrée en poste prévue pour le 8 septembre 2020.

Il est également résolu d'autoriser le maire à signer le contrat d'embauche à intervenir entre Madame Bédard et la Municipalité visant à déterminer ses conditions de travail.

Il est finalement résolu d'autoriser Madame Heidi Bédard à signer tous les chèques et autres documents d'une institution financière et en particulier auprès de la Caisse Desjardins de la Vallée d'Acton et ce, pour et au nom de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Christine.

Adopté à l'unanimité des conseillers

164-08-2020

Clôture de la séance

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Dufault

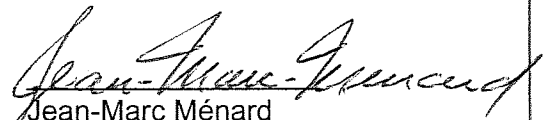
Et résolu que la séance soit levée à 20h37.

Adopté à l'unanimité des conseillers

La directrice générale et
secrétaire-trésorière,

Le maire,


Annik Martin


Jean-Marc Ménard